



Elaboration d'un schéma directeur mode doux

Phase 2 : Elaboration de la stratégie

Communauté de Communes des Villes Sœurs

CONTACT

Immergis :

Vincent Lecamus

vlecamus@immergis.fr

+33 (0)4 34 11 65 51



RAPPEL DES ENJEUX DU SCHEMA

Synthèse du diagnostic

Objectifs identifiés



- **Développer les connexions vers les pôles générateurs de déplacements** dans les centres villes : établissements scolaires, zones d'activités, zones commerciales etc...
- **Assurer une offre d'itinéraires de rabattement depuis les communes à distance pertinente** vers les grands axes modes doux du territoire, notamment le chemin « entre verre et mer ».
- **Sécuriser et assurer la cohérence et continuité des aménagements existants** afin de réduire le sentiment d'insécurité.
- **Développer les services vélos et faciliter leur accès** sur les connexions loisirs/cyclotouristiques.
- **Renforcer la signalétique et le jalonnement sur le réseau loisir/cyclotourisme.**
- **Développer les services de locations vélo**
- **Etudier le potentiel des gares : connexions utilitaires dans une logique d'intermodalité et touristiques**

Stratégie proposée

Axe 1 :
Assurer la
continuité et
sécuriser le réseau
existant

Axe 2 :
Développer des
connexions à
vocation utilitaire

Axe 3 :
Renforcer l'offre de
services et
l'intermodalité sur
le territoire

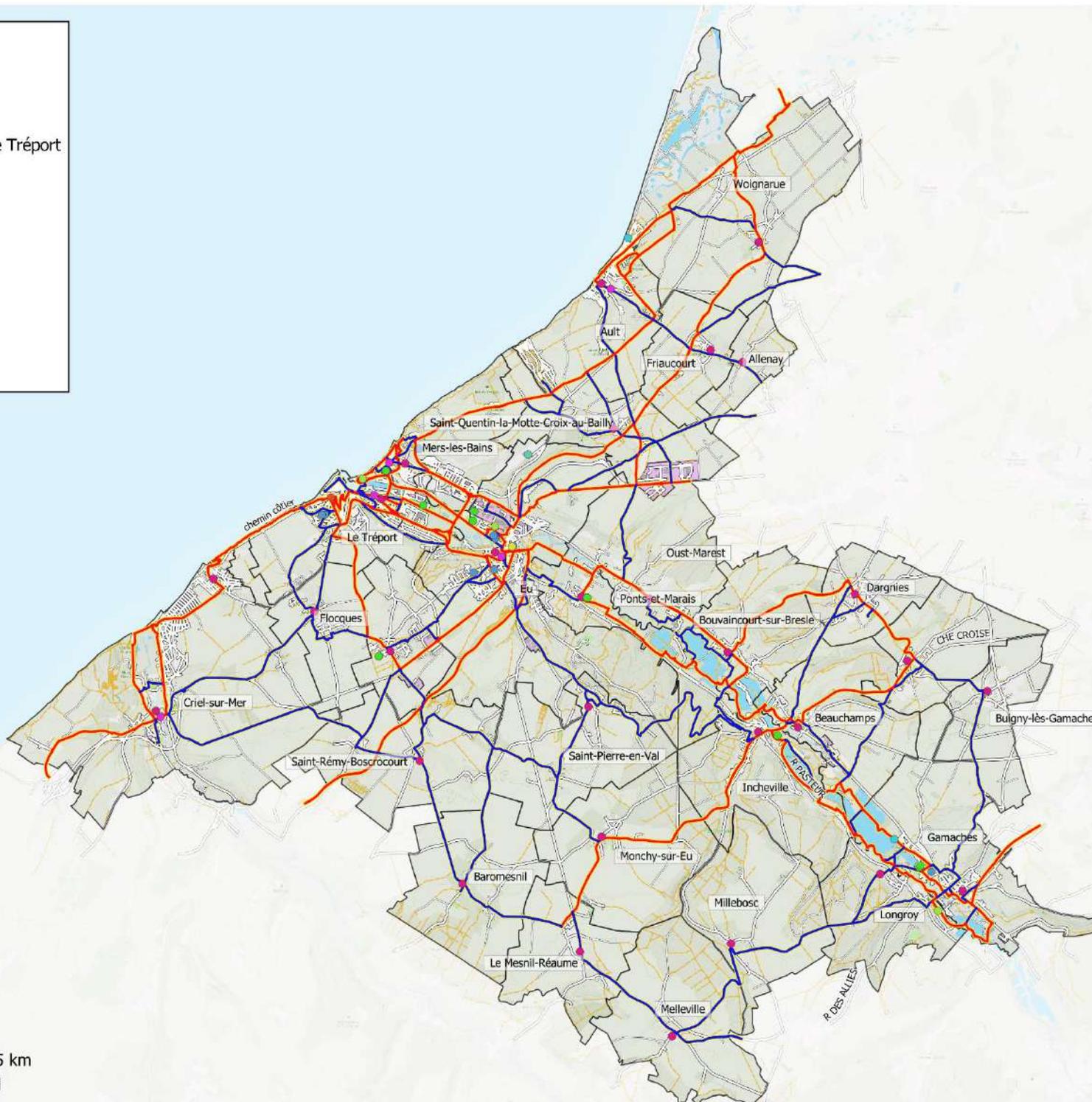


MAILLAGE CYCLABLE



- Maillage**
- Réseau structurant
 - Réseau secondaire
- Points d'intérêts**
- Aéroport d'Eu - Mers - Le Tréport
 - Collège
 - Funiculaire du Tréport
 - Gare d'Eu
 - Hôpital
 - Mairie
 - Office de tourisme
 - Parc de loisirs
 - Stade
 - Zones d'activités

MAILLAGE GLOBAL



Réseau structurant

Le réseau est structuré par des axes traversant, connectés aux territoires voisins et prend en compte les pôles générateurs de flux et d'attractivité des EPCI limitrophes (ZAE, ...)

Il s'appuie sur des projets coordonnés par la CCVS déjà engagés ou finalisés (Chemin « Entre verre et mer »).

Il est également réfléchi au regard d'une certaine densité de population et d'un potentiel de captation des flux traversants.

Il permet de se déplacer relativement rapidement sur des distances relativement longues.



Réseau secondaire

Il permet de mailler plus finement le territoire, notamment en rabattement sur le réseau primaire.

Il connecte l'ensemble des centralités du territoire, et dessert des zones d'attractivité, d'emplois, de services.

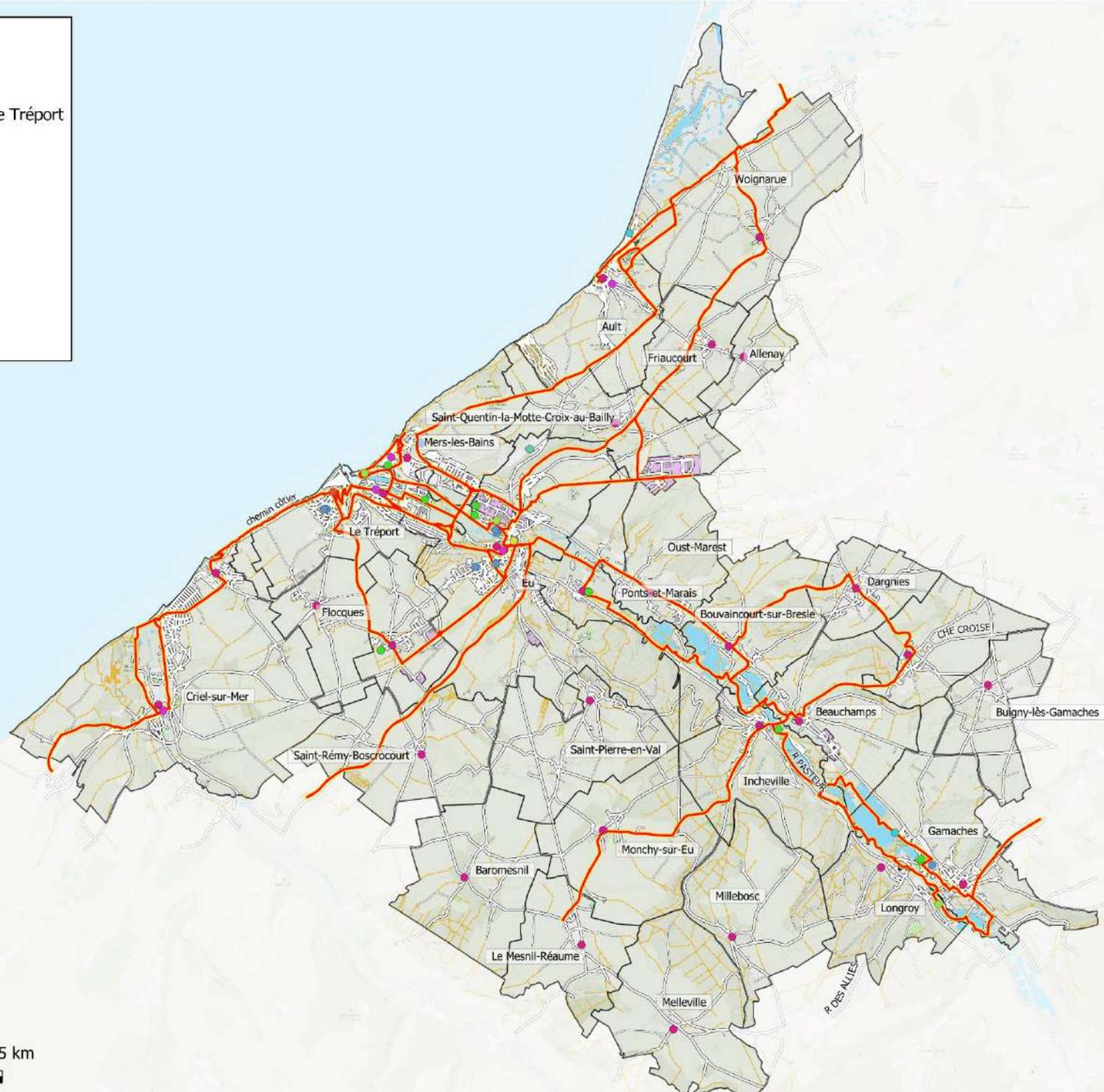
La réalisation de ce réseau peut être accompagné par la CCVS (nature de l'accompagnement qui reste à définir).



RESEAU STRUCTURANT

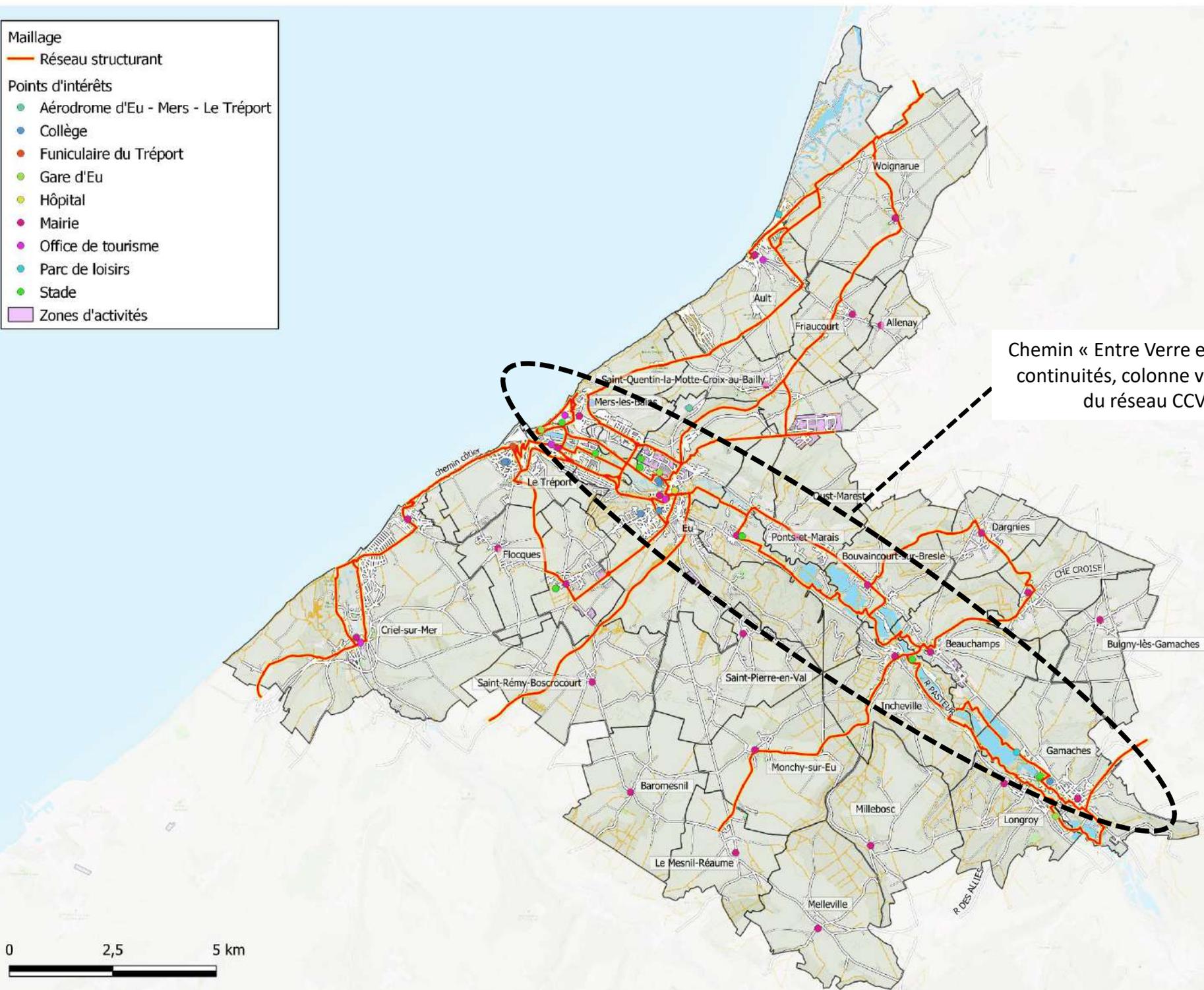


- Maillage**
- Réseau structurant
- Points d'intérêts**
- Aéroport d'Eu - Mers - Le Tréport
 - Collège
 - Funiculaire du Tréport
 - Gare d'Eu
 - Hôpital
 - Mairie
 - Office de tourisme
 - Parc de loisirs
 - Stade
 - Zones d'activités

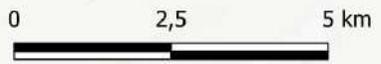




- Maillage**
- Réseau structurant
- Points d'intérêts**
- Aéroport d'Eu - Mers - Le Tréport
 - Collège
 - Funiculaire du Tréport
 - Gare d'Eu
 - Hôpital
 - Mairie
 - Office de tourisme
 - Parc de loisirs
 - Stade
 - Zones d'activités

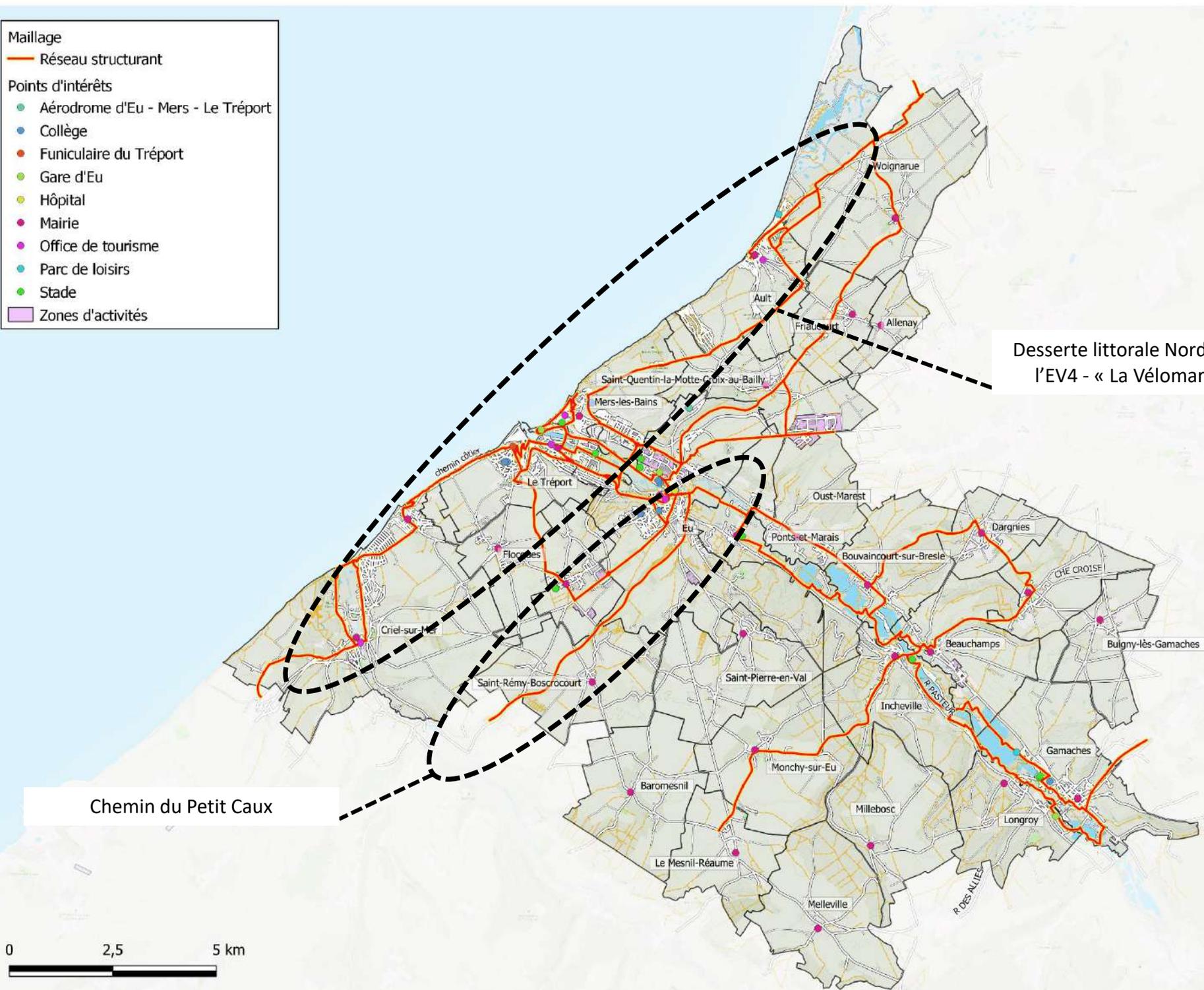


Chemin « Entre Verre et Mer » et continuités, colonne vertébrale du réseau CCVS



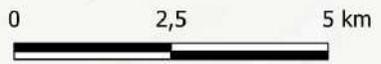


- Maillage**
- Réseau structurant
- Points d'intérêts**
- Aéroport d'Eu - Mers - Le Tréport
 - Collège
 - Funiculaire du Tréport
 - Gare d'Eu
 - Hôpital
 - Mairie
 - Office de tourisme
 - Parc de loisirs
 - Stade
 - Zones d'activités



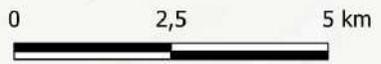
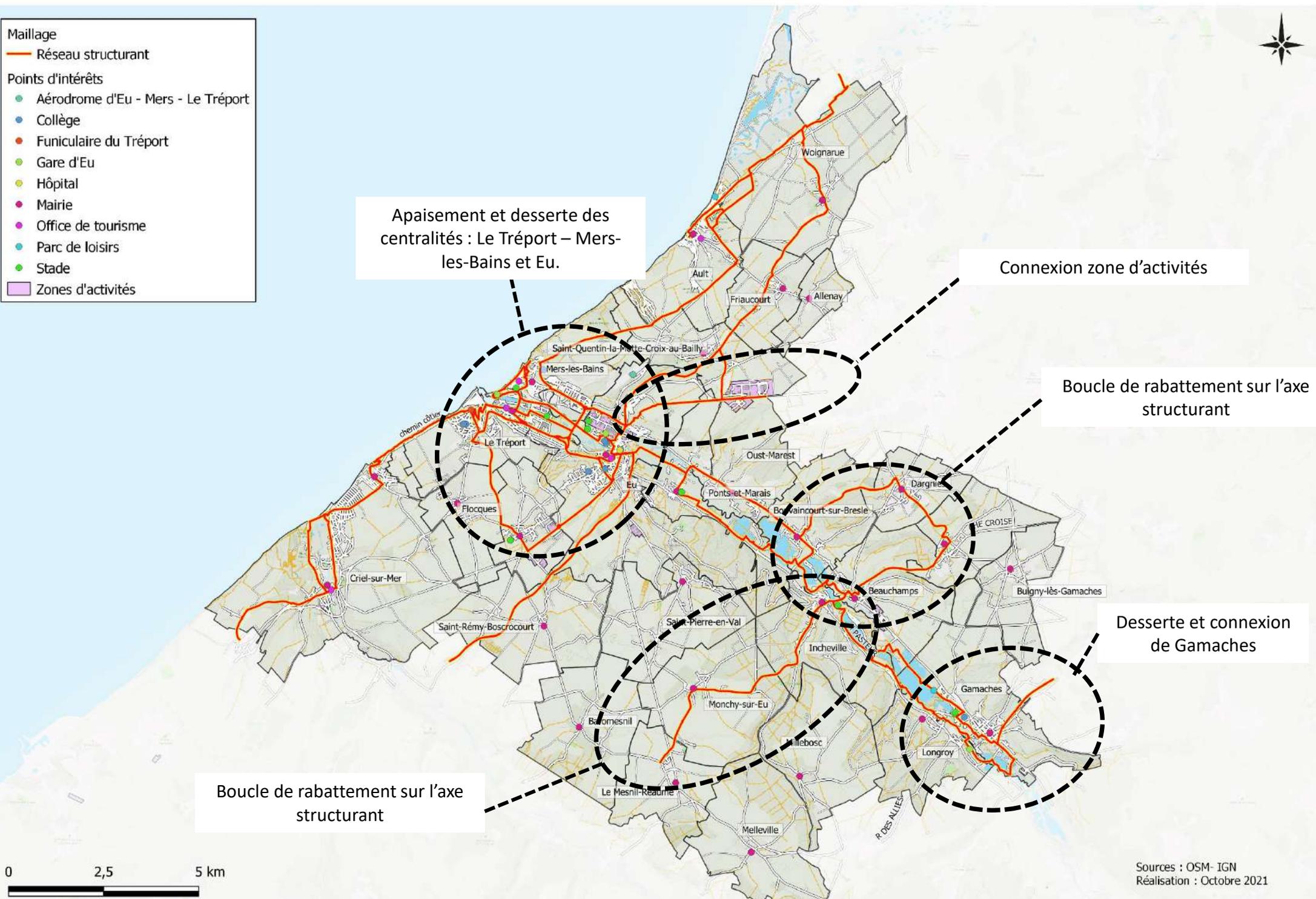
Desserte littorale Nord-Sud, suit l'EV4 - « La Vélomaritime »

Chemin du Petit Caux





- Maillage**
- Réseau structurant
- Points d'intérêts**
- Aéroport d'Eu - Mers - Le Tréport
 - Collège
 - Funiculaire du Tréport
 - Gare d'Eu
 - Hôpital
 - Mairie
 - Office de tourisme
 - Parc de loisirs
 - Stade
 - Zones d'activités



RESEAU SECONDAIRE

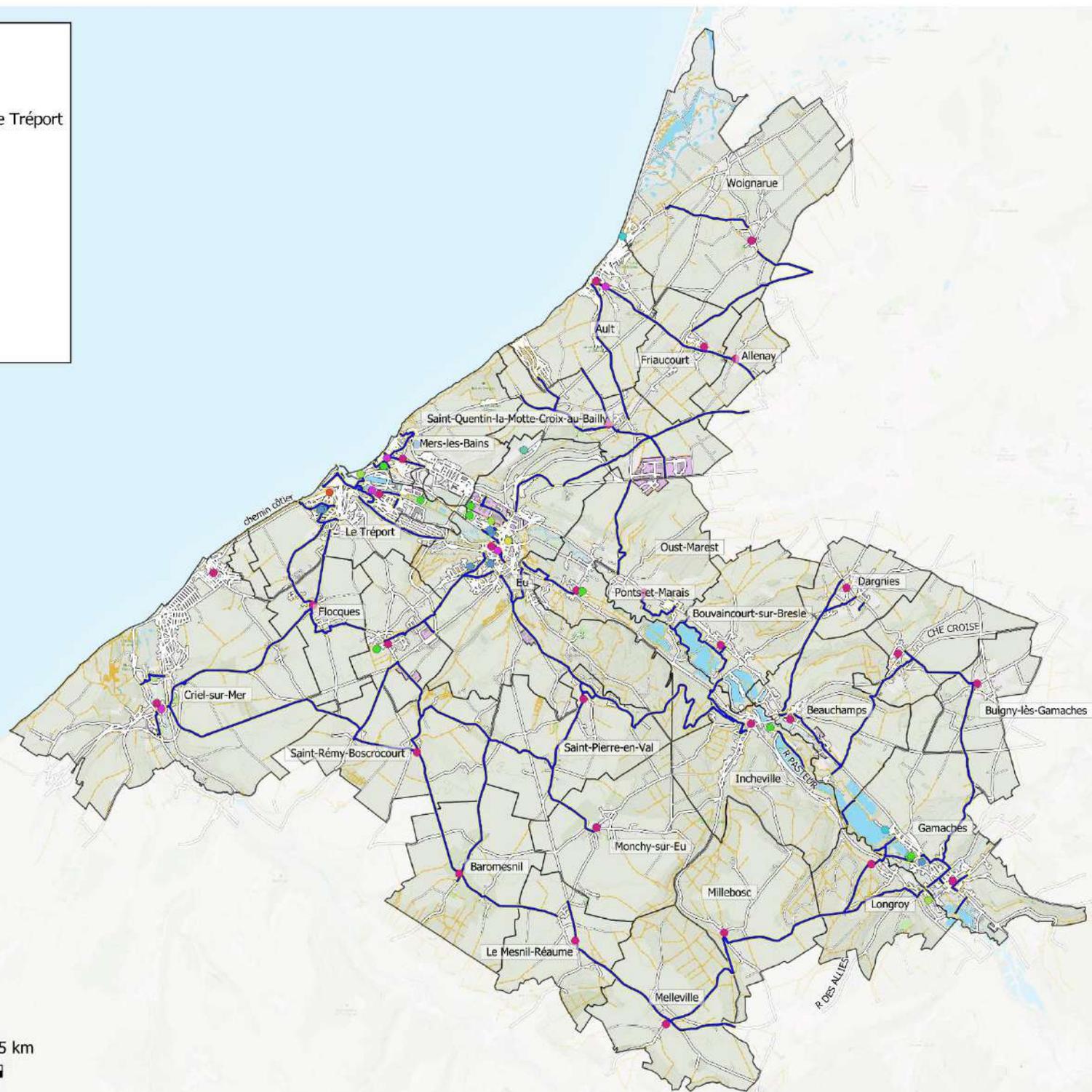
Maillage

— Réseau secondaire

Points d'intérêts

- Aéroport d'Eu - Mers - Le Tréport
- Collège
- Funiculaire du Tréport
- Gare d'Eu
- Hôpital
- Mairie
- Office de tourisme
- Parc de loisirs
- Stade
- Zones d'activités

0 2,5 5 km





PROPOSITIONS DE PHASAGE

Stratégie de maillage : Quelles liaisons prioritaires ?

Proposition de priorités de maillage à l'échelle de la CCVS



Axe 1 : Apaiser les centres des principaux pôles et assurer la continuité des axes principaux et grands itinéraires



Axe 2 : Assurer la continuité des axes principaux et offrir un rabattement sur les axes structurants tout en favorisant l'apaisement des pôles secondaires



Axe 3 : Compléter le maillage du territoire en créant les connexions vers l'ensemble des communes du territoire

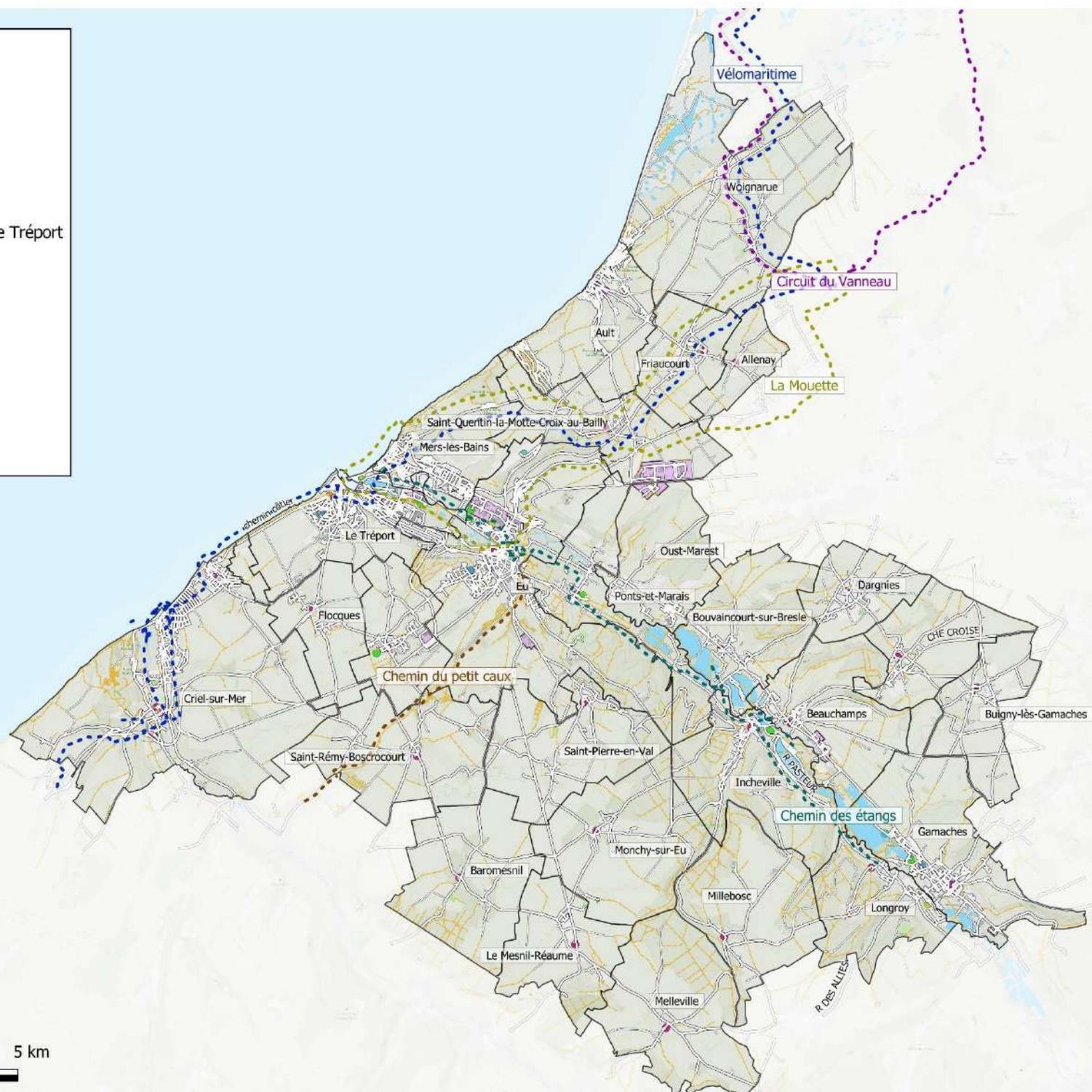


Itinéraires cyclables

- Chemin des étangs
- Chemin du petit caux
- Vélomaritime
- Circuit du Vanneau
- La Mouette

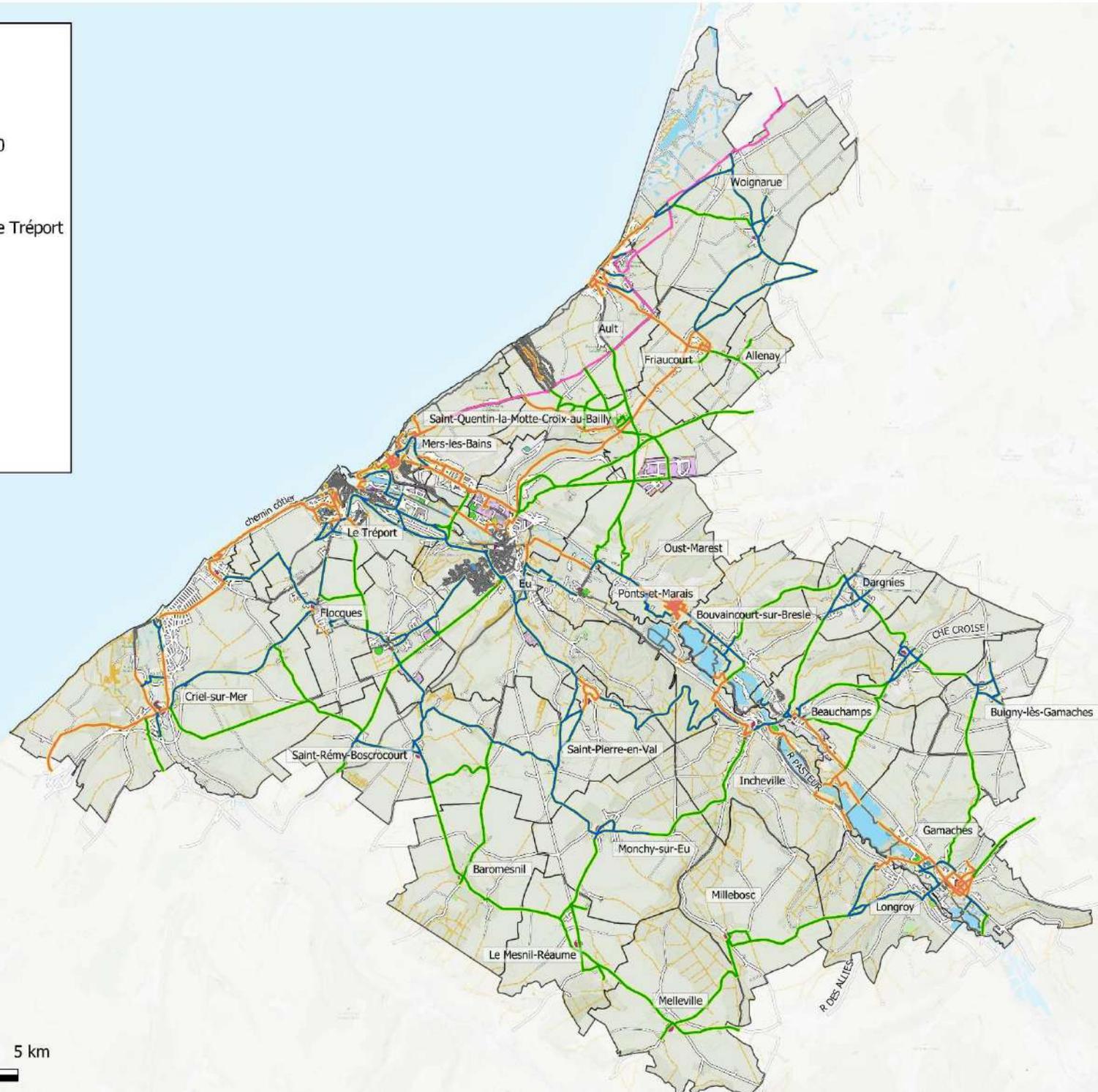
Points d'intérêts

- Aéroport d'Eu - Mers - Le Tréport
- Collège
- Funiculaire du Tréport
- Gare d'Eu
- Hôpital
- Mairie
- Office de tourisme
- Parc de loisirs
- Stade
- Zones d'activités





- Phasage**
- 0 - 4 ans
 - 4 - 8 ans
 - 8 - 12 ans
 - Projet en cours par le CD80
 - Aménagements existants
- Points d'intérêts**
- Aéroport d'Eu - Mers - Le Tréport
 - Collège
 - Funiculaire du Tréport
 - Gare d'Eu
 - Hôpital
 - Mairie
 - Office de tourisme
 - Parc de loisirs
 - Stade
 - Zones d'activités

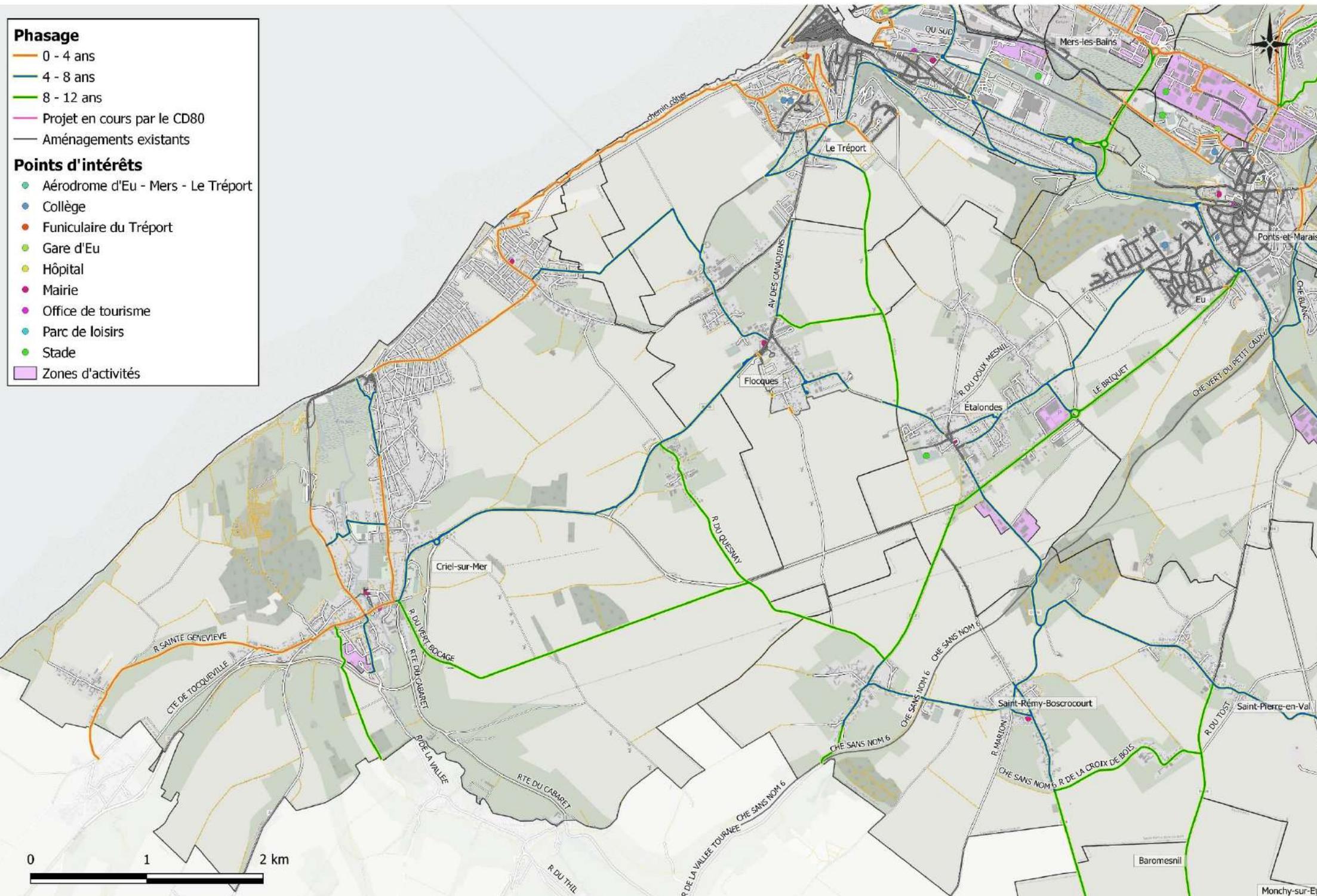


Phasage

- 0 - 4 ans
- 4 - 8 ans
- 8 - 12 ans
- Projet en cours par le CD80
- Aménagements existants

Points d'intérêts

- Aérodrome d'Eu - Mers - Le Tréport
- Collège
- Funiculaire du Tréport
- Gare d'Eu
- Hôpital
- Mairie
- Office de tourisme
- Parc de loisirs
- Stade
- Zones d'activités

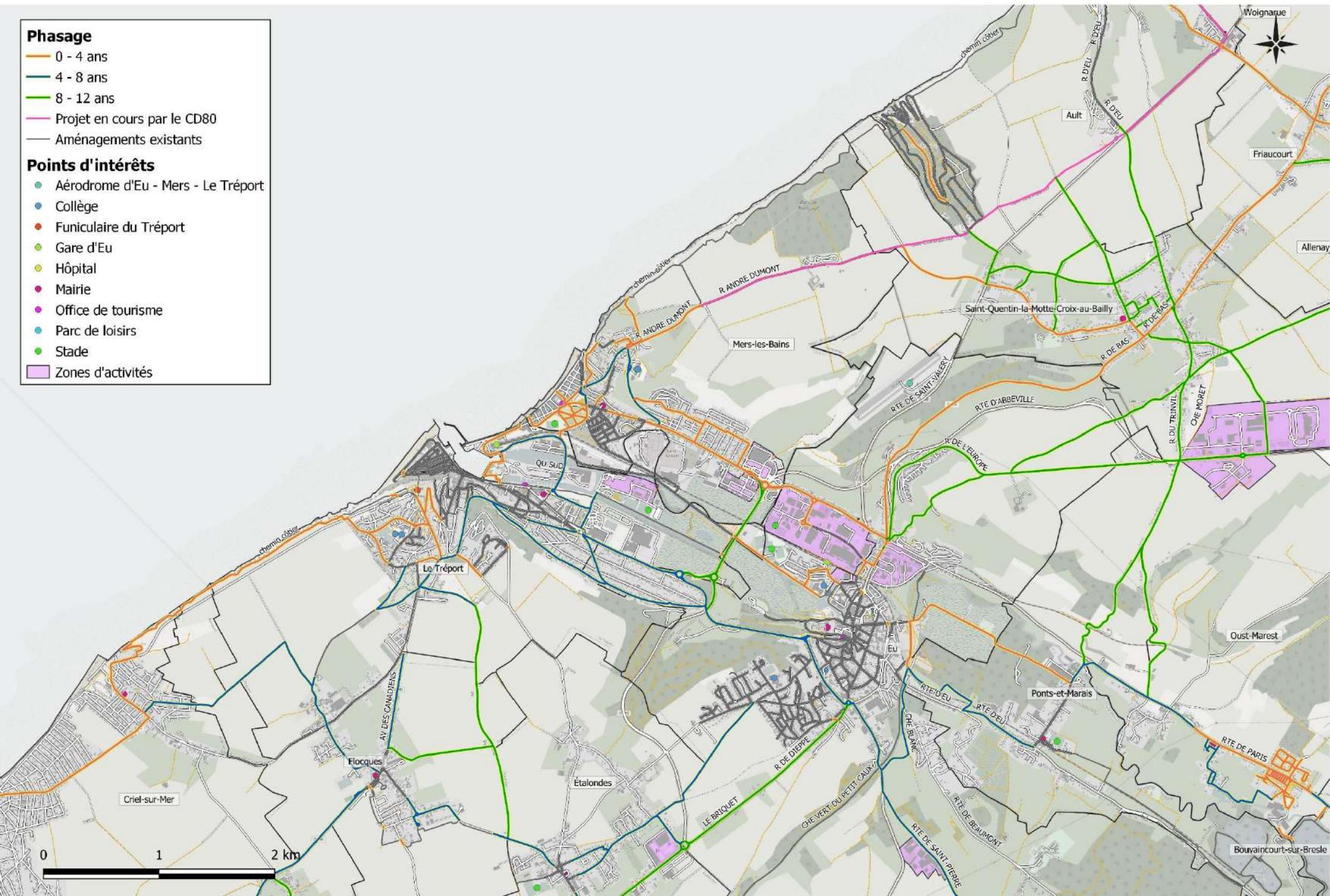


Phasage

- 0 - 4 ans
- 4 - 8 ans
- 8 - 12 ans
- Projet en cours par le CD80
- Aménagements existants

Points d'intérêts

- Aérodrome d'Eu - Mers - Le Tréport
- Collège
- Funiculaire du Tréport
- Gare d'Eu
- Hôpital
- Mairie
- Office de tourisme
- Parc de loisirs
- Stade
- Zones d'activités

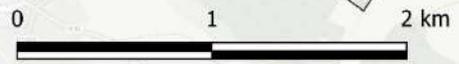
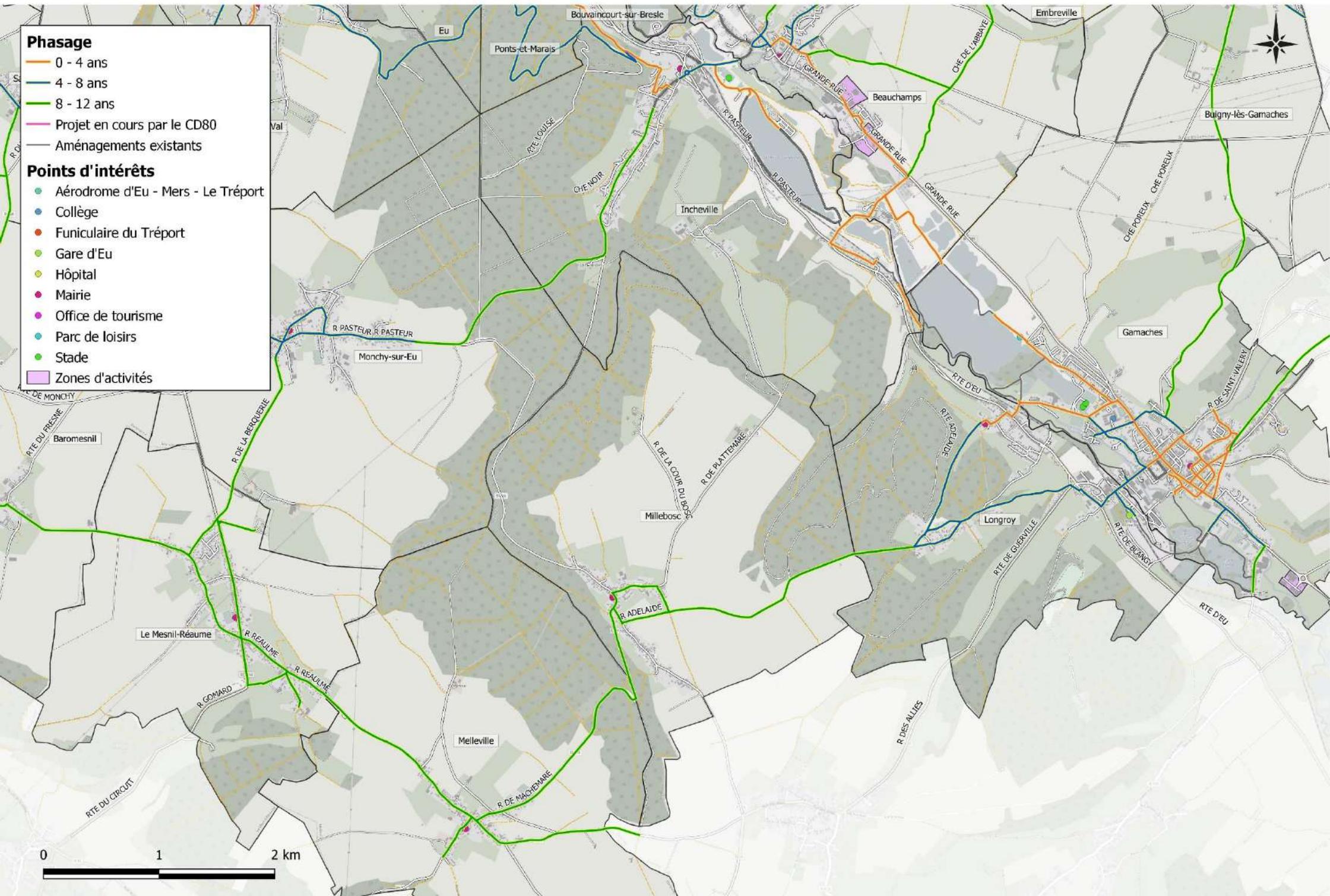


Phasage

- 0 - 4 ans
- 4 - 8 ans
- 8 - 12 ans
- Projet en cours par le CD80
- Aménagements existants

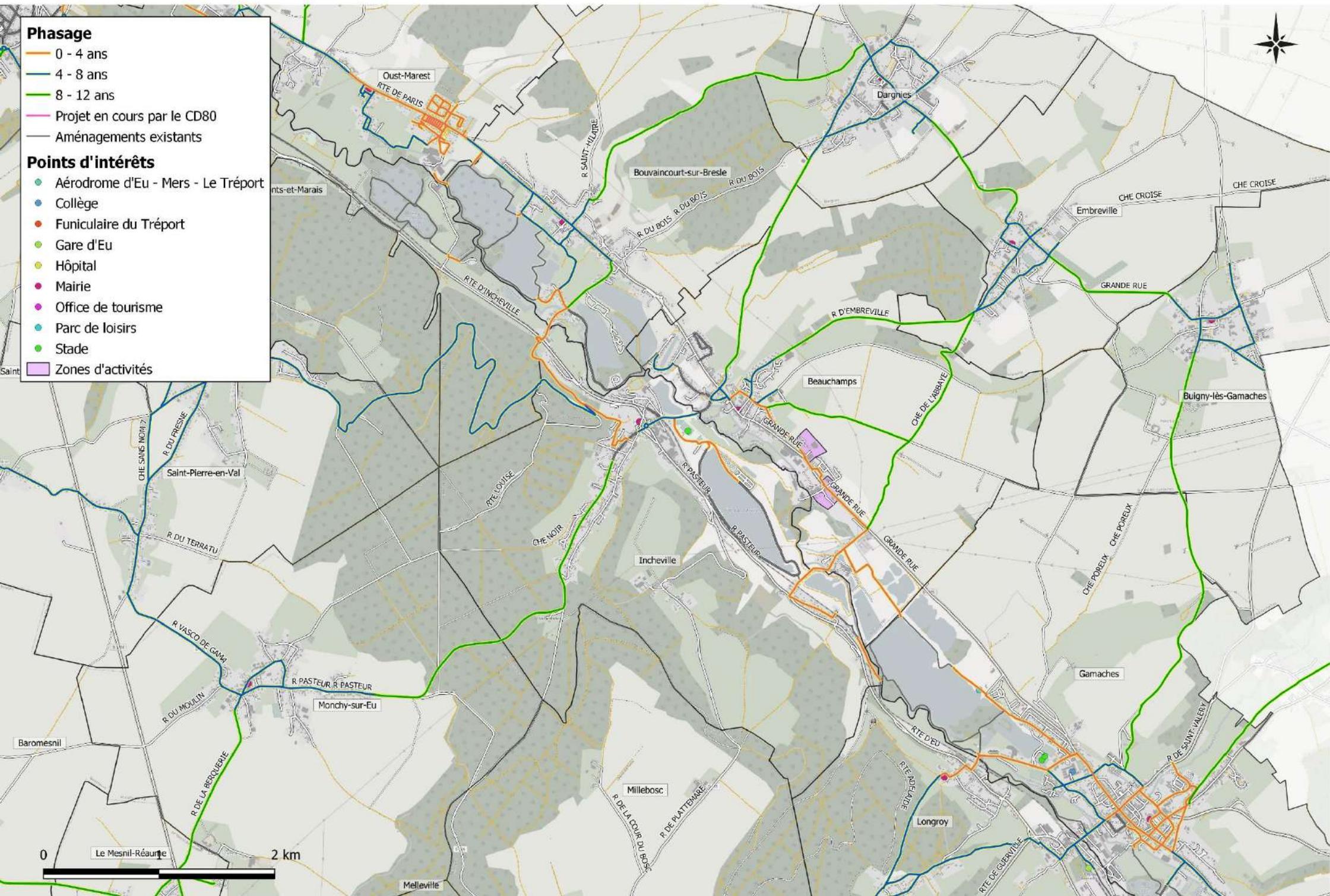
Points d'intérêts

- Aérodrome d'Eu - Mers - Le Tréport
- Collège
- Funiculaire du Tréport
- Gare d'Eu
- Hôpital
- Mairie
- Office de tourisme
- Parc de loisirs
- Stade
- Zones d'activités



- Phasage**
- 0 - 4 ans
 - 4 - 8 ans
 - 8 - 12 ans
 - Projet en cours par le CD80
 - Aménagements existants

- Points d'intérêts**
- Aérodrome d'Eu - Mers - Le Tréport
 - Collège
 - Funiculaire du Tréport
 - Gare d'Eu
 - Hôpital
 - Mairie
 - Office de tourisme
 - Parc de loisirs
 - Stade
 - Zones d'activités

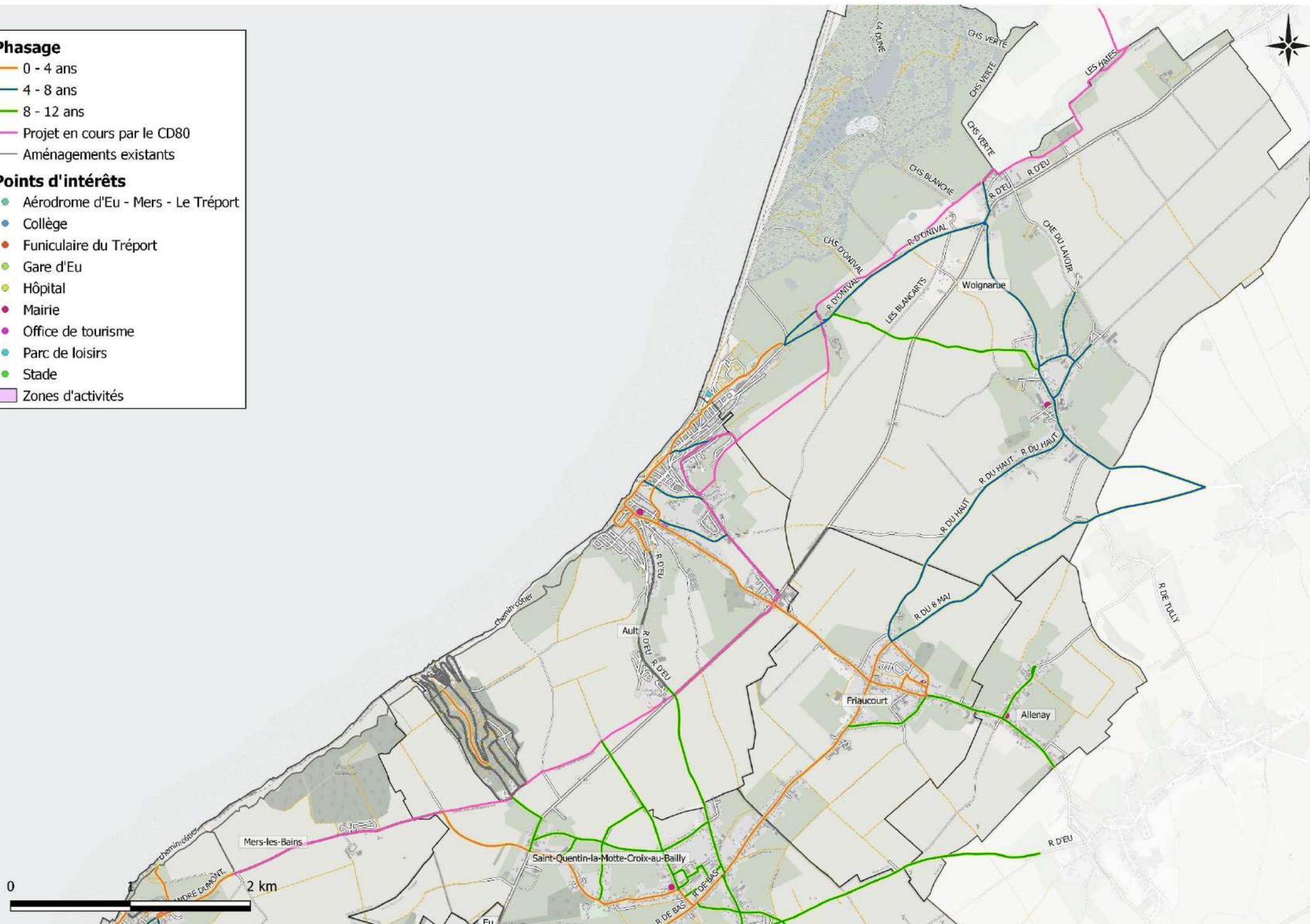


Phasage

- 0 - 4 ans
- 4 - 8 ans
- 8 - 12 ans
- Projet en cours par le CD80
- Aménagements existants

Points d'intérêts

- Aéroport d'Eu - Mers - Le Tréport
- Collège
- Funiculaire du Tréport
- Gare d'Eu
- Hôpital
- Mairie
- Office de tourisme
- Parc de loisirs
- Stade
- Zones d'activités





PLAN D' ACTIONS

Actions	Maîtrise d'ouvrage	Coût € HT
<p>Développer et mailler le réseau d'aménagements cyclables + signalétique afférente</p> <p>Mailler l'ensemble du territoire afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmenter la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien Augmenter la fréquentation cyclotouristique 	<p>CCVS – communes – Départements</p>	<p>Selon les aménagements envisagés et le maillage validé</p>
<p>Renforcer l'offre de stationnement sur les pôles générateurs de flux</p> <p>Identifier les lieux propices afin de mettre en place du stationnement vélo tels que les gares, les zones d'activités, ... permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmenter la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien Augmenter le rapport stationnement vélo/habitant Favoriser la hausse de la fréquentation cyclo-touristique 	<p>CCVS – communes (écoles et domaine public)</p>	<p>Variable selon le plan de stationnement</p> <p>Arceau : entre 180€ et 300 €</p> <p>Consigne individuelle : 1 000€ à 2 000 €</p> <p>Consigne collective : 1 750 € à 2 000€ par place</p>
<p>Développer un réseau de compteurs modes actifs</p> <p>La mise en place de compteurs modes actifs permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir un suivi du schéma complet et référencé, une intégration au réseau de comptage nationale, un outil d'aide à la décision Augmenter la part modale du vélo Augmenter la fréquentation cyclo-touristique 	<p>Selon le maître d'ouvrage de l'aménagement</p>	<p>Selon le type et le nombre de compteurs</p> <p>Voir détail sur la fiche</p>

Actions	Maîtrise d'ouvrage	Coût € HT
<p>Mettre en place un service de location VAE</p> <p>Porter l'offre VAE à proximité directe des usagers en localisant des sites de locations pertinents (gares, sites touristiques, ...)</p>	CCVS	Variable selon le dimensionnement Coût de l'ordre de 800 €/VAE/an (200 € à 300 €/an pour un vélo classique)
<p>Créer des aires de repos sur le réseau cyclable</p> <p>Mettre en place des aires de repos le long des itinéraires majeurs du territoire afin d'apporter le confort aux cyclistes : atelier d'auto-réparation et d'entretien, point de recharge VAE, point d'eau potable, ...</p>	CCVS – communes – SMABS	6 K € et 20 k € en fonction des services
<p>Créer des stations vélos : réparations, gonflage, tables etc.</p> <p>Offrir un service à destination de la population et des touristes de passage sur le territoire de la CCVS</p>	CCVS – communes - SMABS	6 K € - 10 K €
<p>Etudier la faisabilité d'un service de réparation ambulante</p> <p>Offrir un service de mécanicien professionnel, mobile, à destination de la population et des touristes sur les communes excentrées de la CCVS.</p>	CCVS	10 K € - 20 k €

Actions	Maîtrise d'ouvrage	Coût € HT
<p>Sensibiliser aux mobilités douces dans les écoles (SRAV)</p> <p>Accompagner les communes dans le déploiement du SRAV dans leurs écoles : Montrer les différentes possibilités de se déplacer en dehors de la voiture, expliquer les enjeux environnementaux, l'impact sur la santé, etc. au travers d'expositions ou d'animations ludiques adaptées au public écolier.</p>	CCVS – communes	6 500 € à 14 000 € selon l'organisation
<p>Communiquer pour inciter à la pratique</p> <p>Mettre en place une campagne de communication composée de plusieurs temps forts pour communiquer sur la réalisation d'aménagements et le maillage du territoire auprès du grand public.</p> <p>Développer plusieurs campagnes d'affichage pendant l'année avec différentes thématiques (Culture vélo, avantages d'utiliser le vélo pour faire ses achats, aller au travail, déposer les enfants à l'école...)</p> <p>Faire de l'affichage ainsi que des publications sur le site web et les réseaux sociaux.</p>	CCVS	Selon le plan de communication validé
<p>Actions d'événementiel autour des mobilités actives</p> <p>Inciter à l'utilisation du vélo via la mise en place de différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vélo Challenge • Défimobilité • Atelier vélo • Balade à vélo 	CCVS - communes	7 000 € à 200 000 € selon l'organisation



PROPOSITION DE GOUVERNANCE

Scénario de gouvernance proposé



Concours technique et financier de la CCVS pour des projets d'aménagements cyclables communaux

CCVS : compétente sur voirie d'intérêt intercommunal (ZAE principalement)

Communes : compétente sur le réseau de voirie communale => possibilité d'accompagnement technique et financier de la CCVS pour des projets d'aménagements cyclables et besoins en équipements

SCENARIO DE GOUVERNANCE N°1 : Fonds de concours et Organisation de la stratégie

1) Gouvernance

- **Un comité de pilotage annuel « Mobilités Actives »** appelé à traiter des modes actifs, composé de l'ensemble des maires du territoire
 - Etat d'avancement du programme de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale/EPCI/Départements
 - Bilan et validation des modalités d'intervention de la C CVS auprès des communes et des particuliers : mutualisation par commandes groupées, subvention pour infrastructure, aides directes aux particuliers
 - Validation du plan de communication
 - Observatoire et bilan de réalisation du SDV

- **Un comité technique « Mobilités »** composé d'un référent technique « Mobilité » de chaque commune
 - Point sur les projets communaux
 - Besoins en équipement, stationnement,... pour mutualisation achat et organisation des services
 - Veille juridique, guides des bonnes pratiques
 - Présentation des dispositifs d'aide et des formations

2) Soutien financier : infrastructures

- Afin d'aider les communes dans la réalisation de leurs projets d'aménagements cyclables (en plus des autres aides financières existantes)

2) Soutien financier : équipements

Optimisation des dépenses : mutualisation par groupement de commandes pour les besoins en équipements dans les communes

- Exemples :
- besoins en stationnement
 - besoins en jalonnement
 - Autres services : stations de gonflage,...

SCENARIO DE GOUVERNANCE N°2 : Identification d'un intérêt communautaire – maillage structurant

1/ Identification d'un intérêt communautaire sur le maillage structurant (portage CCVS) :

Seraient d'intérêt communautaire les aménagements du réseau structurant défini au schéma directeur des modes actifs ainsi que les éléments de superstructure assurant un maillage de services complétant le réseau cyclable.

Prérequis que la chaussée soit praticable/cyclable avant de réaliser l'aménagement

2/ Aménagement du maillage secondaire (portage Communes) :

Aménagement des itinéraires et éléments de superstructure maillant plus finement le territoire, notamment en rabattage sur le réseau primaire par les communes.

3/ Entretien :

L'entretien des aménagements pourrait s'organiser de la manière suivante :

- Entretien courant à la charge des communes (balayage, élagage, entretien stabilisé, ...)
- Entretien lourd à la charge de la CCVS (investissements, reprises d'aménagement...)

4/ Ingénierie :

A intégrer dans la réflexion un besoin en ingénierie pour le portage de l'ensemble de la politique modes actifs (maillage structurant et secondaire, accompagnement des communes, ...).



FINANCEMENTS

Tableau récapitulatif des subventions

Subventions	Précisions
CEE : Alvéole 2	Création de stationnement vélo - structures et attaches vélos financées à 60 %. Actions de sensibilisation à l'écomobilité auprès des usagers - optionnel, financé à 100 % par le programme, obligatoire pour les écoles élémentaires.
CEE : Moby	Favoriser et faciliter l'accès aux modes de déplacements alternatifs et actifs vers l'école. en intégrant les enjeux de chaque établissement scolaire ainsi que les pratiques de déplacement de leurs usagers.
FEDER	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 dans tous les secteurs (exemple : Le projet de véloroute Aire-sur-la-Lys/ Saint-Venant a été cofinancé à 50 % par le FEDER (HdF))
AAP Européens – REACT EU 2021 Programme Opérationnel FEDER-FSE Normandie / Hauts-de-France	Normandie : Mobilité durable - « Favoriser les déplacements en mode actif pour limiter les risques de transmission du virus, réaliser des études sur les équipements nécessaires au travers des plans et schémas directeurs vélos, et concrétiser ces investissements » Hauts-de-France : Transition énergétique et verte – « Soutien à la mobilité douce »
CPER 2021 - 2027	L'objectif pour 2030 est d'avoir engagé une rupture franche pour le report modal vers le train, le car, les modes actifs, le covoiturage selon les territoires. L'État souhaite disposer d'un budget régionalisé substantiel, en complément des appels à projets nationaux. Le fonds régional (Etat et Région) permettra d'accélérer le rattrapage local en matière de pratique du vélo.
Financement des CD 76 et 80	A définir sur la base d'études précises dans le cadre d'axes aménagés et inscrits au schéma directeur. CD 80 :



Tableau récapitulatif des subventions

Subventions	Précisions
<p>Programme « Petites Villes de Demain » - Eu / Le Tréport</p>	<p>Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, le renforcement des équipes (par exemple avec une subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75% et une aide au recrutement de ce chef de projet dédié au projet de territoire), ou encore l'apport d'expertise grâce au financement d'études et de diagnostics, tant sur le plan stratégique que pour des missions d'AMO sur des actions opérationnelles (par exemple, projet de réhabilitation de friche en centre ville).</p>
<p>DETR</p>	<p>La DETR est une dotation de l'État destinée aux territoires ruraux. Elle permet d'aider des projets d'investissement. Les subventions DETR permettent la réalisation de projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.</p>
<p>DSIL</p>	<p>Objectif : soutenir l'investissement des collectivités territoriales et l'orienter vers les grandes priorités nationales en matière d'équipement des territoires, notamment celles inscrites au Grand plan d'investissement (GPI).</p>
<p>FNADT</p>	<p>Le FNADT apporte le soutien de l'État, en investissement comme en fonctionnement, aux actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.</p>